

La FNEC FP-FO reçue par le nouveau ministre de l'Éducation nationale

La FNEC FP-FO a été reçue, mercredi 24 mai par le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, accompagné de son directeur de cabinet et de sa conseillère sociale.

Lors de cette première prise de contact, le ministre a indiqué vouloir se fixer pour objectif de restaurer la confiance et d'agir avec pragmatisme, dans un ministère épuisé par les réformes. C'est pourquoi il a indiqué qu'il n'y aura pas de Loi Blanquer.

Toutefois il a exposé ses axes de travail avec beaucoup de prudence, sa feuille de route sera connue fin juin avec trois paliers : la rentrée 2017, la rentrée 2018 et le reste du quinquennat. Pour autant le ministre entend agir avec cohérence, *«mon équipe est prête, nous savons ce que nous voulons. Ma porte est ouverte pour des relations directes avec les fédérations syndicales et mes collaborateurs recevront les syndicats nationaux»*.

Si le ministre a souligné son attachement à l'unité du «système Éducation nationale», à la laïcité, aux programmes et diplômes nationaux, il souhaite donner plus de pouvoirs au niveau local, clarifier et faire évoluer notre administration via la réforme territoriale et la régionalisation qui doivent évoluer en gardant une logique de déconcentration. Il a aussi dit ne pas vouloir opposer statut et contrat.

À nos questions sur le cadre juridique et réglementaire qui serait celui de la prochaine rentrée, il nous a répondu que la rentrée étant déjà largement préparée, il allait y avoir cependant des évolutions réglementaires, en ce moment à l'étude, mais aussi des possibilités d'expérimentations en particulier sur les rythmes scolaires et la réforme du collège avec des assouplissements. Pour le ministre, des signes vont être donnés.

Enfin, sur deux points abordés par la délégation, la situation des stagiaires et l'inclusion scolaire, ces deux dossiers sont à ouvrir. La délégation de la FNEC FP-FO a alerté le ministre sur la nécessité de réelles concertations qui excluent le passage en force et a demandé que plusieurs questions soient remises à plat et discutées en écoutant les revendications des personnels : les rythmes, le collège, l'évaluation, l'inclusion scolaire, les stagiaires.

A la question de la délégation portant sur les 120 000 fermetures de postes annoncées, dont 50 000 dans la fonction publique d'État et 20 000 au ministère de l'Éducation nationale qui concerneraient des postes non-enseignants, le ministre n'a ni infirmé ni confirmé cette information !

La délégation a pu exposer ses demandes concernant les personnels de toutes catégories et niveaux d'enseignement : écoles, collèges, lycées, lycées professionnels, personnels de direction, personnels administratifs, sociaux et de santé scolaire. Toutes ces demandes pourront être réabordées dans des audiences ultérieures.

La FNEC FP-FO a pris acte de cette première audience que le ministre a souhaité placer sous le signe de la confiance. Elle a réaffirmé ses revendications en particulier en défense des garanties statutaires nationales insistant sur les situations urgentes qui sont à régler très rapidement tant la colère des personnels n'a pas été entendue.

C'est le rôle du syndicat de la porter et de l'exprimer, en toute indépendance.

Dans un contexte marqué par de nombreuses menaces de remise en cause des garanties collectives, les plus essentielles, dans le public comme dans le privé, la FNEC FP-FO appelle ses syndicats et ses militants à être vigilants et à réunir les adhérents et les personnels pour préciser le cahier de revendications.